



## SAP 87 – Services A la Personnes 87

116 Avenue du Sablard  
87000 limoges

[contact@sap87.fr](mailto:contact@sap87.fr) – 05.55.31.01.30

# Aide à domicile- Conditions tarifaires 2019

Condition des interventions*	Tarif applicable en 2019	Coût après déduction d'impôts**
Contrat unitaire d'aide à domicile ou aide-ménagère	<b>22.45 € TTC / heure</b>	11.23 € TTC / heure
Forfait Demi-heure d'aide à domicile ou aide-ménagère	<b>15.00 € TTC / demi-heure</b>	7.50 € TTC / demi-heure
Heures majorées (Dimanches et jours fériés) d'aide à domicile ou aide-ménagère	<b>28.06 € TTC / heure</b>	14.03 € TTC / heure
Forfait Demi-heure (Dimanches et jours fériés) d'aide à domicile ou aide-ménagère	<b>18.75 € TTC / demi-heure</b>	9.38 € TTC / demi-heure
Contrat mobilité en véhicule et transport de personnes	<b>Forfait de 8.20 € TTC + 0.99 € du km</b>	Forfait de 4.10 € TTC + kms

**Suivant la prestation, le tarif sera soumis à TVA 5.5% ou 10%**

\*Frais de déplacements suivant la situation géographique du client.

Zone 1 (Limoges) : 1.15 € par intervention - Zone 2 (première couronne) : 2.30 € par intervention - Zone 3 (hors première couronne) : 0.99 € / km et par intervention. Plan disponible en agence.

\*Indemnités utilisation du véhicule du personnel : 0.90 € / Kms

\*Les tarifs majorés sont appliqués pour :

- les dimanches et jours fériés (à l'exception du 1<sup>er</sup> mai et du 25 décembre : majoration 100%)
- les heures effectuées avant 8h et après 20h

Toutes les activités relevant de l'agrément qualité seront soumises aux tarifs indiqués ci-dessus excepté certaines activités qui seront facturées après réalisation d'un devis .

### \*\* Exonération d'impôt

*Vous bénéficiez soit d'une réduction d'impôts ou d'un crédit d'impôts de 50% des frais engagés dans la limite définie dans l'article 199 sexdecies du Code général des impôts.*

**Il n'est demandé aucun frais de dossier ni d'adhésion, le devis est gratuit.**

- Le paiement s'effectue par :
  - Chèque
  - Chèque emploi service universel (CESU) : le CESU étant préfinancé par votre employeur ou par un autre organisme.
  - Prélèvement mensuel, virement
- Des tarifs horaires spéciaux peuvent être appliqués lorsque la Caisse primaire d'Assurance maladie, la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse ou une compagnie d'assurance participe au financement des prestations.
- Activités relevant de la déclaration délivrée par la DIRECCTE, 2 allée St Alexis, 87032 Limoges cedex (05.55.11.66.00).
- Activités relevant de l'autorisation délivrée par le conseil départemental de la Haute Vienne.

---

### SAP87 (Services A la Personne 87)

Responsable : Patrick GRAPTON

116, Avenue du Sablard 87000 LIMOGES – Tél 05-55-31-01-30

Agrément Qualité n° R/010511/F/087/Q012 du 12/04/2011

Organisme Certifié QUALISAP

RCS 844 508 697 - Entreprise Indépendante – [contact@sap87.fr](mailto:contact@sap87.fr) – [www.sap87.fr](http://www.sap87.fr)